



Droit au chômage pour cessation de l'état de militaire de carrière

Par **mexique1**, le **28/07/2015 à 15:33**

Ai je droit après 25 ans de service dans la gendarmerie nationale au chômage? Si oui quelles sont les démarches à effectuer pour y prétendre. Je serai à la retraite à partir du 1^{er} septembre 2015. Merci d'avance...

Par **moisse**, le **28/07/2015 à 16:41**

Non vous ne serez pas éligible aux allocations de retour à l'emploi.
Par contre vous pourrez vous inscrire à Pôle-emploi en vue de bénéficier de l'aide de cette organisme pour chercher et trouver un emploi, faire un bilan de compétences...